

Le Flash

mairie-die.fr

Février - mars 2025

Bulletin d'informations municipales N°133

Ville de Die
ville de Die

Vitalité commerciale de Die	2
Une ville qui bouge et se transforme	3
Un gymnase et ses abords rénovés	4
La prévention est une nécessité	6
Préparer demain	7
Côté biodiversité / Agenda / Tribunes	8

Directrice de la rédaction : Isabelle Bizouard • Rédaction : Mairie de Die • Graphisme : Muesli • Impression : Héraldie • Papier 100 % recyclé
Distribution toutes boîtes y compris STOP PUB • Disponible dans les lieux publics et sur mairie-die.fr



Édito Cap sur les travaux

Isabelle Bizouard,
Maire de Die

Quel bilan pour ce début d'année ?

Participation citoyenne, rénovation des façades et amélioration énergétique des logements, protection de la biodiversité, soutien à l'économie locale, à la vie sportive, associative et culturelle, à la tranquillité publique... les projets se concrétisent ! Du côté des services, nous avons procédé à une restructuration, afin d'augmenter notre efficacité et diversifier nos compétences.

Die change d'identité graphique pour cette nouvelle année ?

Dans cette logique de montée en compétences, et dans le but de renforcer l'identité de notre Ville, il nous a semblé primordial de nous doter d'une charte graphique commune, identifiable par toutes et tous. Vous tenez dans vos mains le 1^{er} Flash qui acte ce changement d'image. Un nouveau logo, de nouvelles polices, de nouvelles couleurs. Affiches de chantier, signalétique, formulaires administratifs, plan de ville... Vous découvrirez petit à petit ce nouvel univers.

Quels sont les grands projets de 2025 ?

Le bâtiment qui abritera les réserves du musée est en train de sortir de terre afin de protéger

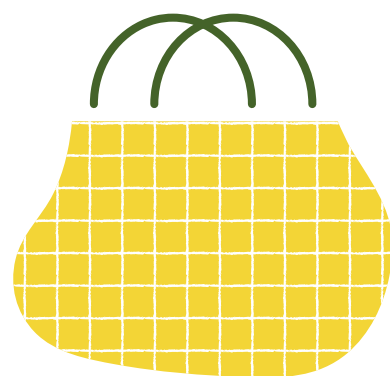
au mieux notre patrimoine et notre histoire.

La transformation des abords de la piscine avec la finalisation du chantier du snack. Les travaux de rénovation du skatepark et du gymnase qui vont débiter cet été. Sans parler des nombreux travaux de voirie programmés, notamment pour renforcer l'attractivité du centre-ville.

Un dernier mot ?

Que 2025 soit pour chacune et chacun une année d'énergie positive, pour construire l'avenir avec la sobriété qu'il nous faut adopter par rapport au changement climatique. Avec la lucidité qu'il nous faut avoir pour analyser le présent tel qu'il est, pour continuer à œuvrer au bien commun, malgré les incertitudes et les difficultés.

Vitalité commerciale de Die



Die se distingue souvent des autres petites villes. Son bassin de vie étendu, son éloignement relatif des grandes agglomérations et sa mentalité résistante la poussent à être autonome et créative dans son développement local. Elle se caractérise par un tissu commercial très majoritairement composé de commerces indépendants.

Les habitudes des consommateurs ont évolué ces dernières années, notamment en raison de l'étalement urbain, qui a favorisé la prolifération de zones commerciales périphériques, et de l'essor du commerce en ligne, qui a bouleversé les dynamiques commerciales. Ces changements, combinés à la crise du COVID, ont profondément modifié les habitudes de consommation, affectant particulièrement les commerces indépendants.

Garder un centre-ville dynamique

Un projet commun

L'avenir du commerce à Die dépend d'une collaboration entre la municipalité, les commerçants et les habitants.

La municipalité joue un rôle de facilitateur, sans pouvoir intervenir directement dans la gestion commerciale de la ville. Elle met en place des outils pour soutenir les commerçants, tels que l'observatoire du commerce local ou par exemple le déploiement de programmes de marketing territorial comme *L'Été à Die* et *Die Fête Noël*, qui promeuvent la ville sur l'ensemble du territoire. Le maintien du stationnement gratuit, l'aménagement des espaces publics et le développement des mobilités actives, durables et partagées sont aussi des leviers pour renforcer l'attractivité du centre-ville.

Les commerçants ont un rôle clé à jouer dans l'adaptation aux nouvelles attentes des consommateurs. Les consommateurs ont quant



à eux un rôle essentiel pour soutenir ce projet commun en privilégiant une consommation responsable et locale.

Vivre ensemble en centre-ville implique plus que de la consommation immédiate : il s'agit de favoriser la rencontre, renforcer le lien social et préserver la cohésion de la ville.

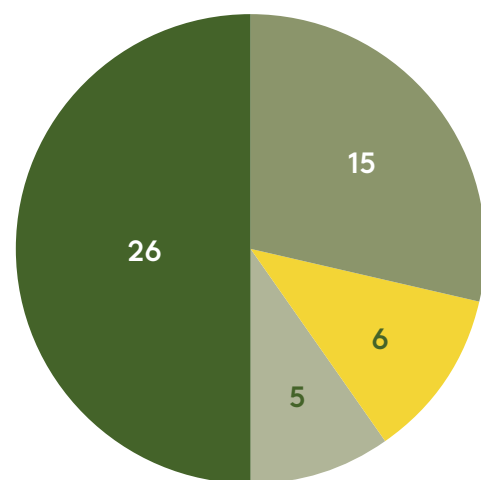
Ouvertures et fermetures

Die compte actuellement 162 commerces, dont 94 en centre-ville. La ville est plus dynamique que d'autres communes de taille comparable, avec un taux d'équipement commercial équivalent à celui d'une ville de 10 000 habitants. Le nombre de ménages a augmenté de 8% et la consommation alimentaire a progressé de 14% depuis 2018. En 2024, seulement 6 commerces ont fermé, tandis que 15 fonds de commerce ont été repris ou agrandis (depuis juin 2022).



+ D'INFOS

Tous les détails de l'Observatoire du Commerce Local sur mairie-die.fr



État des lieux en centre-ville fin 2024 :

- 26 boutiques créées ou réouvertes
- 15 fonds de commerces repris
- 6 commerces fermés
- 5 locaux en cours de reprise et/ou en travaux

Une nécessité de s'adapter

L'un des plus grands défis pour les commerçants locaux est la montée du commerce en ligne. En 2024, ce dernier représente 25% des achats non alimentaires, un chiffre qui a triplé depuis 2018. Face à cette concurrence, les commerces de Die sont amenés à s'adapter pour offrir des services uniques tels que l'accueil personnalisé, des conseils sur mesure, des événements en boutique, etc.

Une ville qui bouge et se transforme

Les principaux travaux de voirie à venir

En centre-ville

- Du 10 au 21 février
Renouvellement de vannes : rue de l'Armèlerie barrée.
- Du 24 février au 7 mars
Création de branchements d'eau : rue de Ponet barrée.
- Les lundis et mardis du 3 au 28 mars
Réfection de 4 intersections en pavés de la rue Camille Buffardel et du tronçon entre les rues Brochier et Saint-May : rues Buffardel/Armèlerie/Brochier/St-May/Salin barrées et mises en double impasse (en fonction de l'avancée des travaux).
- Avril – mai
Installation d'une borne automatique : rue de l'Armèlerie barrée.

...et en périphérie

- Jusqu'au 28 février
Réfection du mur de Saint-Éloi. Intervention du Conseil départemental. Le parking de Saint-Éloi est fermé et la circulation sur la départementale D238 est alternée.
- Du 24 février au 4 avril
Reprise du collecteur assainissement le long de la piscine. Passerelle fermée.
- Du 10 au 14 mars
Réfection du passage à niveau (pont de la Griotte) par la SNCF. Route barrée, déviation des véhicules motorisés via Pont de Quart, déviation des piétons et vélos le long de la Drôme.
- Du 14 avril au 16 mai
Réfection de la chaussée de la traverse Recluse à Ursuline par le Département. déviation des véhicules et alternat de circulation.

...en cours de programmation

Rue Coursange, rue du Four, ch. de Fontgiraude et raccordement de la vidange de la piscine du VVE.

+ D'INFOS

Détails et impact sur la circulation : mairie-die.fr, Facebook, Instagram et la lettre d'info bi-mensuelle

Rénovation des logements et façades

Deux opérations pour revitaliser le centre-ville

- L'opération « Habitons mieux le centre-ville » : l'équipe de SOLIHA missionnée par la Ville de Die et la CCD, a visité plus de 100 logements dans le centre-ville. À ce jour, 13 dossiers ont été déposés pour 6 logements vacants remis sur le marché. En 2025, c'est une perspective de 31 logements rénovés.
- L'opération façade : la commune a soutenu 13 façades et 9 nouveaux dossiers seront validés dès ce premier trimestre.



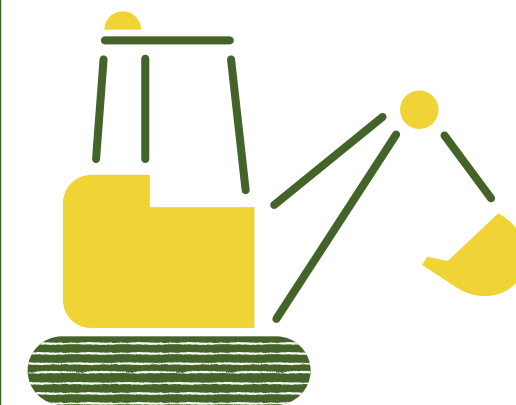
À VOS AGENDA !

Comment créer ou structurer votre (petite) copropriété ? Mardi 18 février – 17h30

Créer ou moderniser un règlement de copropriété :

- S'inscrire au registre national
- Bien choisir l'assurance
- Bénéficier d'une subvention de la collectivité pour établir ou moderniser un règlement de copropriété.

Salle liberté de la Communauté des Communes du Diois. Renseignements et inscriptions mipa@dromenet.org – 06 68 23 41 54.



Les abords du camping et de la piscine repensés

Les travaux battent leur plein

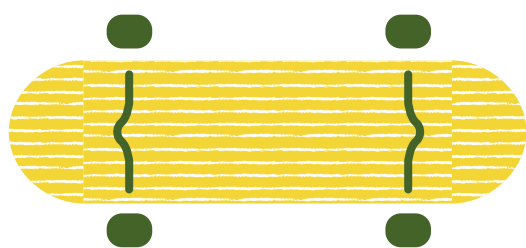
Les travaux ont débuté l'hiver dernier avec le déplacement du transformateur et le désamiantage du snack. Après une pause durant la période estivale, le chantier s'est lancé le 16 septembre. Décaissement du parking, reprises des fondations des bâtiments, reconstruction du snack, dévoilement de la conduite d'eau, création d'un nouveau cheminement, déplacement du mur et des places de parking le long de la voie. Le gros œuvre sera terminé pour l'ouverture du camping de Justin le 1^{er} avril. Les nouveaux espaces seront quant à eux fonctionnels pour la période estivale.

Impact sur la circulation durant tout le mois de mars

Passage réservé aux véhicules de secours et riverains – fermetures ponctuelles en journée.



Un gymnase et ses abords rénovés



Les travaux débutent cette année

Comment est né le projet ?

Le projet est né d'un triple besoin : la création d'un skatepark digne de ce nom, la réalisation des travaux d'étanchéité nécessaires et la rénovation thermique des bâtiments. L'équipe municipale s'est emparée de ces besoins pour mener un projet plus global et plus ambitieux, permettant d'améliorer l'existant tout en créant un nouveau lieu de vie urbaine. Dès 2021, les études de programmation ont été lancées. Les utilisateurs du gymnase ainsi que les skateurs via l'Espace Jeunes ont été réunis, leurs retours ont été récoltés et leurs besoins recensés. Le travail avec les architectes a ensuite permis de phaser les travaux et les hiérarchiser par ordre d'importance et d'urgence, en cohérence avec le budget de l'opération. Aujourd'hui, c'est bien un projet global qui est lancé : un investissement durable qui entraînera de nouveaux usages et garantira plus de 30 ans de vie au gymnase.

À quoi va ressembler l'espace extérieur ?

Ce nouveau parc accueillera des pratiques urbaines sportives et créatives pour les jeunes, des espaces ludiques pour les plus petits, un lieu de promenade et de détente pour toutes et tous. Un espace qui se veut accueillant, avec des gradins nombreux permettant la détente, d'admirer les utilisateurs, d'accueillir les amis, les petits, les parents, les grands-parents. La pièce maîtresse du parc sera le skatepark, central et étendu sur 750 m² de superficie. Autour, les jeunes pourront profiter d'autres espaces

COÛT DE L'OPÉRATION
2,1 M €

700 000 € HT (espaces extérieurs)
1 400 000 € HT (gymnase)

de pratiques sportives : street workout, basket, ping-pong, une piste de danse devant un grand miroir, un mur pour réaliser des graphitis. Les plus petits pourront se promener et jouer autour du skatepark en miniature qui leur est réservé. Enfin, le parc sera planté de nouveaux arbres et traversé par un chemin permettant de relier le gymnase au chemin des Combes. Au-delà d'un réaménagement des espaces extérieurs, c'est un véritable lieu de vie qui va voir le jour !

Rénovation du gymnase

La Mairie est confrontée au défi ambitieux de mise aux normes énergétiques des bâtiments publics et d'adaptation aux changements climatiques imposés par l'État. Le gymnase est identifié comme l'un des bâtiments les plus énergivores de la Ville. Les études thermiques ont permis de mieux identifier les dysfonctionnements et les axes d'intervention. Sans tarder, la Ville a mis en place des actions d'amélioration : remplacement de tous les éclairages par des LED et modification des consignes de la chaudière pour économiser du fuel. Aujourd'hui, la rénovation complète de deux bâtiments est prévue. Elle se fera en deux phases de travaux, car l'investissement est d'ampleur importante. Cette première phase de rénovation va permettre un changement durable et structurel du bâtiment Vercors (47% d'économies d'énergie attendues!) et d'amener les premières améliorations sur Justin (traitement des infiltrations...). Tout ceci dans le but d'optimiser le confort d'utilisation de ces bâtiments.

Conséquences sur la saison 2025/2026
Les travaux impacteront principalement le bâtiment Vercors. Celui-ci ne pourra pas être utilisé pendant toute l'année scolaire 2025/2026. Une réouverture en septembre 2026 est envisagée. Plus d'informations seront précisés dans les mois à venir.



RÉUNION PUBLIQUE - JEUDI 13 FÉVRIER 18H

Présentation des aménagements, témoignages des jeunes skateurs, intervention de l'équipe d'architectes - Mairie de Die

Le projet en vidéo
Découvrez le 1er épisode de notre mini-série *Le sport sans limites* sur la chaîne youtube.com/@villeodedie
Témoignages des skateurs, de la Coordinatrice Espace Jeunes, du programmiste architectural, de la paysagiste conceptrice et des élus.

→ Images de synthèse par Constructo Skatepark Architecture, non contractuelles



La prévention est une nécessité

Les problématiques de société évoluent et il serait tentant de prescrire des solutions. Face à l'accroissement de comportements sociaux - favorisés par les addictions, les problèmes de santé mentale ou la perte de repère - la demande s'emballe. Tous attendent beaucoup des acteurs de la sécurité ou de la prévention. Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), mis en place par la Mairie, tente d'articuler les différents types de réponse. La prévention est un axe d'intervention nécessaire et les actions reposent sur le principe de la libre adhésion. Comment aider celui qui ne voulait pas d'aide ? En créant des espaces où le dialogue est encore possible, pour tenter de se trouver une nouvelle place.

Les principaux acteurs de la prévention à Die

Prévention spécialisée par l'Espace Jeunes de l'ESCDD

Deux éducatrices spécialisées travaillent auprès des jeunes de 10 à 21 ans. Ceux-ci sont quelquefois confrontés à des difficultés personnelles, familiales, scolaires... qui se cumulent. Bien souvent, il est plus facile d'en parler à un professionnel. Les jeunes sont accompagnés, sur la base de la libre adhésion, dans leurs projets ou la résolution de problématiques personnelles ou familiales, tout en intégrant leur parcours et leur environnement : questionner leurs difficultés, accompagner dans les démarches, adoucir des situations de crises, promouvoir des réflexes liés à la santé, soutenir le changement. L'accompagnement est gratuit et confidentiel. Retrouvez les éducatrices dans la rue (mercredis / vendredis entre 14h et 18h), au local, sur les réseaux sociaux ou par téléphone au 06 75 22 20 58 ou 06 49 53 61 12.



+ D'INFOS

Sur le site de l'Espace Social : escdd.centres-sociaux.fr/espace-jeunes



Accompagnement des conduites addictives par Oppelia Tempo

Oppelia Tempo 26 propose un accompagnement sur libre adhésion aux personnes présentant une problématique d'addiction (alcool, drogue, médicaments, tabac, écran, etc.). En collaboration avec l'Espace Jeunes de Die, deux éducateurs spécialisés interviennent soit pour proposer du matériel de réduction des risques aux usagers de drogues, soit pour faire de la prévention auprès d'un public jeune par le biais de consultations jeunes consommateurs. Retrouvez plus d'informations sur oppelia.fr.

Équipe Mobile Psychiatrie et Précarité du Centre Hospitalier Drôme Vivarais

L'objectif est de faire le lien entre les publics ayant des troubles psychiques ou psychiatriques à la rue ou hébergés, et des structures offrant une prise en charge en santé mentale. Si la personne adhère, des rendez-vous réguliers se mettent en place. Ainsi deux infirmiers et une psychologue sont présents deux fois par semaine sur l'accueil de jour de Die.

Permanence d'Accès aux Soins de Santé du Centre Hospitalier du Diois

Ce service de prise en charge médico-sociale facilite l'accès des personnes démunies, non seulement au système hospitalier, mais aussi aux réseaux institutionnels ou associatifs de soins, d'accueil et d'accompagnement social sur le territoire. Il y a donc des permanences de soins assurées par deux infirmiers et une médecin généraliste et une assistante de service sociale pour faciliter l'accès aux droits.

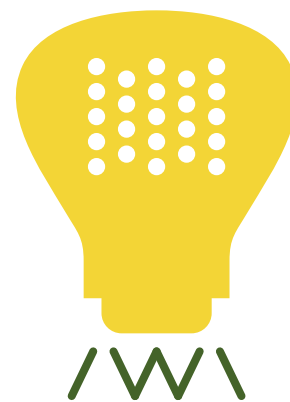


Le rappel à l'ordre : prévenir la délinquance

Un moyen dont dispose le Maire pour éviter des troubles dans sa commune

Il s'agit d'une mesure préventive qui permet d'apporter une réponse rapide et souple, à des faits non délictuels de nature à entraîner un trouble au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité ou à la salubrité. C'est aussi un outil de responsabilisation. L'objectif est de provoquer une prise de conscience. Ce dispositif est là pour rappeler les règles de vie en société et amener les personnes à comprendre les conséquences de leurs actes. Il faut toutefois noter que l'utilisation du rappel à l'ordre est totalement exclue s'agissant de faits susceptibles d'être qualifiés de crimes ou de délits, lorsqu'une plainte a été déposée ou lorsqu'une enquête judiciaire est en cours.

Préparer demain



Consommation électrique : de belles économies

Passage à la LED dans tous les équipements sportifs

Dès le début du mandat, l'équipe municipale s'est lancée dans un programme global d'économie d'énergie. Dans un premier temps, l'équipe s'est penchée sur l'éclairage des bâtiments sportifs de mauvaise qualité. Dès 2020, le terrain de pétanque a abandonné l'halogène pour passer sur des ampoules LED. Ont suivi les gymnases, le terrain de tennis, de rugby et tout dernièrement le boulodrome. La moitié de ce chantier a été réalisé en interne, par le service bâtiment de la Ville. Résultat ? La consommation électrique a diminué de 40%. Ces changements sont poursuivis sur d'autres bâtiments communaux, comme les écoles et la mairie. En parallèle, la commune a aussi mis en place l'extinction nocturne de l'éclairage public pour réaliser des économies d'énergie, réduire la pollution lumineuse et améliorer le bien-être des habitants. Les températures de consigne de chauffage et la programmation des horloges liées à l'occupation des locaux ont également été optimisées. Le résultat a été spectaculaire, avec 33 000 litres de fioul économisés sur l'année 2023 par rapport à 2022, soit 25 % de la consommation totale.

LE CHIFFRE

40%

Diminution de la consommation électrique des équipements sportifs



Campagne de débroussaillage

Investir aujourd'hui pour sa sécurité de demain

La saison des feux s'allonge et le risque s'étend progressivement dans de nouvelles régions. Pour prévenir ce danger, le débroussaillage de votre terrain et des abords de votre habitation est la meilleure des protections pour vous, vos biens et la nature environnante.

Sur Die, comme sur 240 autres communes de la Drôme exposées au risque d'incendies de forêt, les propriétaires de bâtiments situés à moins de 200 mètres d'une forêt doivent respecter une Obligation Légale de Débroussaillage (OLD). Les travaux à effectuer se font sur l'ensemble du terrain en zone urbaine, et dans un rayon de 50 mètres autour du bâtiment hors zone urbaine.

En quoi consiste le débroussaillage ?

- Éliminer tous les bois morts, les broussailles et les herbes sèches,
- Couper les arbres trop près des habitations et les arbustes sous les grands arbres,
- Espacer les arbres afin que les branches ne se touchent pas,
- Élaguer les branches basses,
- Se débarrasser des végétaux coupés par broyage, par évacuation en déchetterie ou en les compostant. Ne pas les brûler.

En aucun cas, débroussailler, signifie couper tous les arbres ou d'éliminer les haies !

LE CHIFFRE

80%

Des départs de feu à moins de 50 m d'une habitation

Parrainage républicain

Aujourd'hui comme demain : vivre ensemble !

Depuis 2021, la Commune de Die est adhérente à l'ANVITA (Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants). Cet engagement se traduit par des parrainages de personnes en exil, isolées, précaires, avec des élus porteurs des valeurs de solidarité. Cette coopération positive, porteuse d'humanité, s'effectue avec les associations locales travaillant à l'accueil de personnes migrantes (la Trame, La Parallèle, le REDAR).

Trois cérémonies se sont déroulées depuis cette adhésion, les parrains et marraines apportant un soutien adapté selon les situations, allant du simple courrier d'appui au partage de repas, ou aux sorties d'intégration culturelle, selon les disponibilités et envies de chacun. Die apporte ainsi une parcelle d'humanité et de solidarité dans un monde qui en a bien besoin...

↑ Cérémonie du 21 décembre 2024

Côté biodiversité

Plantons des arbres

Prendre soin de la biodiversité et des générations futures

Des intérêts essentiels pour l'homme

Son ombre apporte la fraîcheur estivale et la sérénité pour celles et ceux qu'elle abrite; son feuillage et ses fruits fournissent nourritures et ombrage abri à l'humain comme à la biodiversité; son tronc deviendra un jour habitation, humus ou énergie; ses racines retiennent les terrains, captent et filtrent l'eau, qui ruisselle trop vite sans lui; sa photosynthèse nous livre cet oxygène indispensable à la vie sur terre...

Plus de 500 arbres

plantés sur la commune

La municipalité de Die s'est impliquée sur les plantations d'arbres ces cinq hivers consécutifs. Ce projet, initié par l'association Écologie au Quotidien, en coopération avec l'association Biovallée, a permis la plantation de 514 arbres fruitiers et 60 arbustes sur l'ensemble de la commune. S'appuyant sur des pépiniéristes locaux, des arbres fruitiers ont été plantés au hameau de Plas créant un verger communal, dans la descente des Roses, clôt du baron, rue des Voconces et vélo-parc, le village de vacances, quartier de Chastel, les jardins familiaux de l'Aube et de nombreux autres terrains communaux, dont 27 arbres fruitiers fin janvier au camping municipal.

Vous aussi plantez des arbres!

Si vous êtes propriétaire d'un terrain, nous vous encourageons à planter des arbres. C'est aussi pour les générations futures que cet acte est important. Vous pouvez mettre en terre les arbres et arbustes tout au long de l'année, hormis pendant les périodes de gel. La meilleure époque de plantation en racines nues est en



octobre-novembre ou en mars-avril.

Et si vous voulez participer au programme de plantation sur les espaces collectifs avec la Biovallée, demandez plus d'informations à : contact@ecologieauquotidien.org, au : 04 75 21 00 56, ou sur : plateforme.biovallee.net/projets-collectifs.



L'agenda

Mardi 11 février — 14h

Fête du CCAS (sur réservation) – Mairie

Jeudi 13 février — 18h

Réunion publique pour présenter le projet de rénovation gymnase / skatepark – Mairie

Mardi 18 février — 17h30

Comment créer ou structurer votre (petite) copropriété? – Salle liberté de la Communauté des Communes du Diois de Die

Mardi 25 mars — 19h

Conseil municipal – Mairie
À suivre en direct sur : [youtube.com/@villeodedie](https://www.youtube.com/@villeodedie)



SUIVRE LA VIE MUNICIPALE

Rejoignez-nous sur Facebook et Instagram et abonnez-vous à la lettre d'info bi-mensuelle (inscription sur mairie-die.fr)

Tribune libre de l'opposition

2025, une année décisive... ou pas!

Bien au-delà de se complaire dans la critique permanente, l'opposition municipale, toujours présente dans les instances démocratiques, y exprime sa vision constructive quant aux orientations et délibérations menées par la majorité.

Cette année sera cruciale pour plusieurs dossiers (sécurité en centre-ville, dynamique commerciale, centre hospitalier, logement), nécessitant une attention accrue pour le développement de notre ville. Oui, Die, bourg centre du Diois et sous-préfecture active, mérite respect, progrès et sérénité. Oui, Die Ville historique de renom, ne doit pas se limiter à des blocages uniquement dus à des réalités financières, mais aussi à une incapacité à faire société. La population Dioise a son avenir entre ses mains. Pour un futur stable, il est essentiel que les élus respectent les voix de tous les citoyens, offrent des informations sincères et écoutent leurs attentes. C'est un devoir des élus envers la société civile.

Pour 2025, souhaitons que l'intérêt général prime sur les lignes partisans, que notre pluralisme dépasse les intérêts personnels et que nos réalités quotidiennes deviennent un enjeu majeur. Espérons que la belle prestation de l'orchestre lors des vœux de la municipalité annonce un retour à la stabilité, et non celui du naufrage du Titanic.

Bonne Année!

Avec Vous Die Demain

Tribune libre de la majorité

Des dossiers qui avancent

Le mandat municipal entre dans sa dernière ligne droite avant les élections de mars 2026. Malgré une pandémie et une crise énergétique, vécues à l'échelle mondiale, la Ville rattrape petit à petit le retard cumulé par les mandats précédents. D'abord au niveau de l'information et de la communication, avec la remise à plat d'éléments datant de 2008, afin de se doter d'une charte graphique novatrice, d'une identité visuelle lisible, d'une signature facilement identifiable. Ensuite au niveau de nos Services Techniques, avec une restructuration en profondeur, développant des thématiques en friche, augmentant les registres des secteurs les plus en tension. Enfin, en rendant visibles les grands projets du mandat, dans les domaines du logement, du tourisme, du patrimoine, de sport, des mobilités, etc. Tout en gérant au plus près le quotidien, côté voirie, côté attractivité commerciale, côté énergétique, côté tranquillité publique et prévention, côté précarité et difficultés sociales aussi. C'est ainsi que le gymnase et ses abords bénéficient d'un projet d'ampleur, associant souhaits des jeunes, transition écologique, cheminements apaisés. C'est ainsi que les abords de la piscine et du camping municipal évoluent, avec un snack bientôt aux normes dans un environnement repensé, agréable, apaisé et accessible. C'est ainsi que l'OPAH (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat) poursuit son chemin, se situant dans les meilleurs taux de réussite du département.

L'équipe de la majorité